

Poste PA – PO en santé environnementale

Centre universitaire de médecine générale et santé publique – Unisanté

Département Santé au travail et environnement

Lausanne

Cahier des charges

A) Données organisationnelles

1) Identification du poste

1.1. Emploi-type : Professeur·e associé·e ou Professeur·e Ordinaire

1.2. Intitulé du poste/fonction (si différent de l'emploi-type) : ...

1.3. Titulaire : ...

1.4. Centre/unité : Unisanté / DSTE

1.5. Taux d'activité : 80-100%

2) Positionnement hiérarchique

2.1. Dénomination du poste du responsable direct : Chef de secteur

2.2. Postes hiérarchiquement subordonnés (EPT + fonction) : Collaborateurs du secteur / unité

3) Mode de remplacement

3.1. Le titulaire remplace : Le chef du département.

3.2. Dans les domaines suivants : Selon niveau du candidat

3.3. Le titulaire est remplacé par :

3.4. Dans les domaines suivants :

B) Missions

1) Mission générale du poste / raison d'être

- Développer et conduire une **activité académique** dans le domaine de la santé environnementale et la médecine du travail
- Superviser l'activité clinique et la formation de **médecine du travail** au sein du DSTE
- Développer et **promouvoir la médecine environnementale et la santé travail** au sein du système de santé et auprès des acteurs de terrain
- Assurer la **gestion de son secteur/Unité**

2) Délégation de compétences, pouvoirs particuliers, représentation

C) Responsabilités principales

1) Activités principales (poste à 100%)

Temps moyen en %

Activités académiques - DSTE		40
<ul style="list-style-type: none"> Proposer les orientations de développement de la santé environnementale et la médecine du travail Développer des projets de recherche dans le domaine de la santé environnementale et la médecine du travail et, en particulier, dans le champ de l'impact sur la santé des facteurs environnementaux, y compris le travail. Conduire des projets de recherche nationaux et internationaux (recherche de financement, réalisation, suivi) Valoriser les résultats de ces travaux sur le plan international (publications, conférences) et national (transfert de connaissances) Participer à des comités d'experts reconnus dans son domaine de compétences Suivre la littérature scientifique et participer à la veille bibliographique dans son domaine 	20	
Activités académique – UNIL/FBM		
<ul style="list-style-type: none"> Assumer les activités d'enseignement pré-gradué de santé environnementale et médecine du travail à la FBM Participer à l'enseignement post-gradué de formation des spécialistes de santé au travail Participer aux activités facultaires à la demande du décanat (présidence de thèses FBM, commissions) Développer les collaborations avec d'autres facultés de l'UNIL 		
Activité clinique et formation de médecine du travail		15
<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'encadrement des médecins assistants et chef-des de cliniques du DSTE Assurer la supervision des activités cliniques de médecine du travail Assurer la supervision des expertises médicales conduites au sein du DSTE 		
Promotion de la prise en compte de l'impact sur la santé des conditions environnementales		15
<ul style="list-style-type: none"> Développer des collaborations avec la première ligne de soins pour améliorer la prise en charge et le parcours de soin des maladies liées au travail Participer à la construction du dialogue entre les acteurs du domaine (services de la santé, du travail, assurances...) 		
Gérer les activités de l'unité/secteur		10
<ul style="list-style-type: none"> Définir les objectifs de l'unité/secteur en accord avec la hiérarchie et en assurer le suivi. Assurer la gestion administrative du secteur avec l'appui de la resp. administrative du DSTE Assurer le développement et la pérennité de l'unité/secteur (relève, formation continue). Faire circuler les informations ascendantes / descendantes / transversales. Assurer l'application de la politique et des procédures d'Unisanté et du département. 		

2) Critères de réussite

- Production académique (publications, financement de recherche, direction de thèses), nombre de médecins et de médecins assistants formés (évaluation ISFM du centre de formation post-gradué en médecine du travail), projets transversaux/de transfert réalisés, sollicitations des acteurs du domaine, bon fonctionnement du secteur/unité

D) Exigences requises en termes de savoir et savoir-faire

1) Compétences requises pour le poste (et non formations / expériences / etc. propres du titulaire)

- 1.1. Formation (de base, supérieure, continue) : Diplôme de médecin (Suisse ou reconnu MEBEKO), Titre ISFM en médecine du travail, médecine interne générale, ou titre équivalent
- 1.2. Expérience professionnelle : Expérience reconnue dans le domaine de la santé environnementale et la médecine du travail I
- 1.3. Connaissances particulières : Expertise scientifique dans le domaine de la recherche clinique ou communauataire
- 1.4. Connaissances informatiques : Outils destinés à la recherche qualitative et quantitative
- 1.5. Connaissances linguistiques : Anglais : maîtrise de l'écrit et de l'oral
Français : maîtrise de l'écrit et de l'oral
Allemand : connaissances souhaitées
- 1.6. Attitude / traits de personnalité (savoir-être) : Etre force de proposition
Capacité à représenter Unisanté
Esprit de collaboration
Capacité à travailler dans un environnement complexe

2) Compétences génériques

Niveau d'exigences (légende) : A = pas nécessaire à la fonction C = important
B = souhaité D = indispensable

Compétences personnelles	A	B	C	D	Commentaires
• Engagement personnel Volonté, persévérance, constance, auto motivation, dynamisme, conscience professionnelle, fiabilité				X	
• Autonomie Capacité de prendre des responsabilités et de réaliser son travail avec un minimum de supervision				X	
• Maîtrise de soi Équilibre, calme, pondération, correction, résistance				X	
• Adaptation / flexibilité Aptitude à s'adapter aux circonstances, aux changements de méthodes et outils de travail ou aux interlocuteurs				X	
• Discretion Capacité de stricte retenue sur des aspects confidentiels afin de respecter les personnes et les règles				X	
• Perfectionnement Volonté de mettre à jour ses connaissances professionnelles et ses aptitudes personnelles			X		

Compétences conceptuelles

Compétences conceptuelles	A	B	C	D	Commentaires
• Initiative / créativité Aptitude à proposer des améliorations, trouver des solutions et les mettre en œuvre ou à innover				X	
• Analyse / synthèse Capacité à discerner, juger, analyser. Aptitude à lier les faits entre eux et structurer ses idées			X		
• Organisation du travail / planification Capacité à mettre sur pied une organisation rationnelle, planifier les ressources nécessaires, fixer les priorités et réaliser les objectifs dans les délais				X	

Compétences conceptuelles	A	B	C	D	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Vision globale et sens de la perspective Capacité à envisager les faits globalement, déceler les interactions et dégager l'essentiel 			X		

Compétences sociales	A	B	C	D	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Expression Faculté de s'exprimer soit par oral, soit par écrit, de manière claire, précise, objective et adaptée à l'interlocuteur 				X	
<ul style="list-style-type: none"> Communication / dialogue Aptitude à informer de manière ciblée, écouter, se faire comprendre, dialoguer, respecter l'avis des autres et le prendre en compte pour la réalisation d'objectifs communs 				X	
<ul style="list-style-type: none"> Relations avec le public et les autres services internes Aptitude à écouter, parler et traiter les patients ou clients internes avec tact, patience, tolérance et courtoisie. Être reconnu comme interlocuteur crédible et professionnel 			X		
<ul style="list-style-type: none"> Relations avec l'équipe Aptitude à coopérer avec ses collègues, entraide, respect, acceptation des critiques et remise en question pour une meilleure réalisation de ses activités 			X		
<ul style="list-style-type: none"> Formation Aptitude à former et à transmettre ses connaissances 				X	
<ul style="list-style-type: none"> Négociation – gestion des conflits Aptitude à faire converger des intérêts différents afin d'aboutir à des solutions constructives et gagnant-gagnant 			X		

Si fonction de cadre : Compétences de conduite (projets, collaborateurs)	A	B	C	D	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Conduite du personnel / animation Aptitude à gérer, motiver, soutenir les collaborateurs et à créer un climat de travail positif où l'individu est respecté, a droit à l'erreur 			X		
<ul style="list-style-type: none"> Délégation Capacité de faire confiance et déléguer les responsabilités selon le degré d'autonomie de ses subordonnés 				X	
<ul style="list-style-type: none"> Travail par objectifs – appréciation/contrôle Capacité à convenir d'objectifs, à en faire le suivi, apprécier les écarts, donner régulièrement des feedbacks constructifs basés sur des faits, à (faire) mettre en œuvre des actions correctrices. User de son autorité sans en abuser 			X		
<ul style="list-style-type: none"> Développement Capacité à reconnaître les qualités et compétences des collaborateurs, à les valoriser à les développer en fonction de leurs points forts 			X		
<ul style="list-style-type: none"> Prise de décision Capacité à prendre des décisions, évaluer les risques et agir de manière appropriée 				X	
<ul style="list-style-type: none"> Coordination Capacité d'harmoniser et d'intégrer des activités différentes en vue d'atteindre la mission assignée 				X	

Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :

Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences cliniques prennent part à l'enseignement pré-gradué de la Faculté selon les besoins du Service, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de biologie. Elles/ils participent jusqu'à concurrence de 50 heures effectives par an à l'enseignement structuré (cours ex cathedra, enseignement en petits groupes, etc.) et à la direction de travaux de maîtrise. Elles/ils peuvent être amené-e-s à participer à des tâches d'organisation de l'enseignement.

Concernant l'Ecole doctorale, elle/il peut être amené·e à diriger des thèses et peut être sollicité·e pour participer à des comités/jurys de thèse – en tant que président·e et/ou expert·e. En fonction des besoins, elle/il prend une part active aux programmes doctoraux (enseignements de troisième cycle).

Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :

L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins une fois lors d'un mandat de six ans, reposant sur plusieurs critères :

- compétences pédagogiques ;
- adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles ») ;
- qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) ;
- satisfaction des étudiants et autres participants aux cours.

Lors de son premier mandat, l'enseignant-e est soumis à une période probatoire de 4 ans (exception : la nomination suite à une promotion ou une titularisation). Etant donné que son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 3^e année, elle/il devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 2 premières années.

Pour les mandats suivants (d'une durée de 6 ans), son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 5^e année et l'enseignant-e devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 4 premières années.